



**VŒU DES ORGANISATIONS SYNDICALES AU CSA DU 11 JUIN 2024
AUCUNE SANCTION, AUCUNE POURSUITE CONTRE LES LYCEENS ET LYCEENNES !**

Après l'arrestation jeudi 6 juin de 50 lycéens et lycéennes qui ont occupé le lycée Hélène Boucher pour un cessez-le-feu à Gaza, des rassemblements se sont tenus vendredi devant tous les commissariats où les jeunes, après avoir été violemment arrêtés, ont été mis en garde à vue.

Samedi 8 juin, lundi 10 juin des rassemblements ont eu lieu devant le lycée Hélène Boucher et ce matin devant le rectorat auxquels participaient parents, et personnels syndiqués ou non.

La proviseure d'Hélène Boucher a déclaré qu'une décision du rectorat concernant d'éventuelles sanctions serait annoncée sous 24h.

Nous demandons l'arrêt immédiat de toutes les poursuites policières, judiciaires, administratives et disciplinaires, que ce soit au sein de l'établissement ou en dehors.

Pour : FNEC FP FO, CGT Educ'action, FSU, SUD

Abstention : CFDT, UNSA